

Vous pourriez baisser le son ?!!!

Jeudi 4 Octobre 2012 à 17:00 | Lu 2335 fois | 9 commentaire(s)

Benoît Duteurtre

Impossible d'avoir une conversation au restaurant ou au café sans être pollué par une bouillie de décibels sortie d'une sono trop forte. Au téléphone, dans l'ascenseur, dans le centre commercial..., la musique, le son ont envahi l'espace. Sans pour autant adoucir les moeurs ! Car, paradoxalement, le bruit pointe en tête des nuisances qui dérangent le plus les Français. Un peu de silence, s'il vous plaît !



(Des jeunes à la Technoparade de Paris, 15 septembre 2012 - Thibault Camus/AP/SIPA)

C'est une situation tristement banale : vous avez rendez-vous pour déjeuner avec un ami ou un collègue dans un restaurant tranquille. Sauf qu'un téléviseur, au-dessus du comptoir, diffuse de bruyants programmes entrecoupés de flashes publicitaires. Contraint de hausser la voix, vous entendez à peine votre interlocuteur. Pendant tout le repas, votre esprit est distrait par ce flot sonore. Le dimanche suivant, vous emmenez votre moitié dans un bistrot de campagne, qui serait vraiment charmant... si la sono ne diffusait pas une compilation «*spéciale années 80*» censée vous faire partager la bonne humeur de Boney M. Et, lorsque vous rentrez chez vous, épuisé, la radio du taxi vous impose encore, pendant tout le trajet, les débordements emphatiques d'un débat sur le football. Vous demanderiez bien au chauffeur de baisser, mais vous osez à peine, tant vous sentez que vous allez passer pour un emmerdeur. Le silence est suspect. Alors même que deux Français sur trois disent souffrir du bruit, une activité inlassable semble destinée à en propager partout - dans les magasins, chez le coiffeur, au club de sport...

Reconnu comme agressif et pathogène, l'environnement sonore n'est que très faiblement réglementé. Comment le serait-il, d'ailleurs, lorsqu'il s'agit de ces petites nuisances répétées qui semblent indissociables de la vie moderne ? Comment partir en guerre contre ceux qui veulent seulement «*faire la fête*» - au point que le voisin râleur passe pour un demi-fou, tout juste bon à alimenter la chronique des faits divers, quand il sort son fusil et tire sur le parking ?

Pour compliquer un peu le débat, chacun entend surtout le bruit des autres comme une agression insupportable. Nous percevons moins bien celui que nous produisons nous-mêmes, avec notre voiture, notre sono, la tondeuse à gazon, l'aspirateur sur le parquet ou notre valise à roulettes ; si bien qu'il est difficile de se faire une idée objective de cette «*pollution*», où certains ne veulent voir qu'un accès de sensibilité de l'homme moderne stressé, tandis que d'autres dénoncent le brouhaha qui ne cesserait de s'accroître.

Est-ce bien vrai, d'ailleurs ? Jules César avait déjà interdit, la nuit, le passage des chars qui troublaient le repos des Romains. Boileau, dans *les Embarras de Paris*, déplore à longueur d'alexandrins l'omniprésence du bruit dans cette cité où «*tout conspire à la fois à troubler [s]on repos*». Les villes du XIXe siècle étaient fort bruyantes quand les sabots des chevaux résonnaient sur les pavés ; et, plus encore, sans doute, quand les grands travaux d'Hausmann puis la construction du métro allaient plusieurs fois éventrer la capitale française.

Une comparaison entre les époques paraît toutefois difficile, car les mesures sont récentes et la nature du bruit a changé, avec la généralisation de l'amplification et la multiplication des moteurs. Mais c'est aussi probablement notre sensibilité qui a évolué, si l'on en croit Julie Nouvion, élue régionale et présidente de Bruitparif, l'Observatoire du bruit en Ile-de-France : «*Pendant longtemps, le bruit n'a pas été considéré comme une pollution. La gêne existait, mais personne ne s'y intéressait sérieusement. Même chez Les Verts, nous sommes peu nombreux à trouver la question importante. Pourtant, les enquêtes montrent que le bruit est la deuxième préoccupation des habitants de la région (après la sécurité), et que les bruits les plus mal ressentis sont souvent de simples bruits de voisinage : musique trop forte, talons sur le parquet, bruits de restaurants...*».

La négligence des constructeurs est responsable, pour une part, de ces parasites qui brisent le sommeil et peuvent même nourrir la dépression. Car un bruit n'a pas besoin de dépasser les seuils autorisés pour devenir insupportable : il suffit qu'il se répète, de façon insinuante, dans un processus d'intrusion qui, selon la psychothérapeute Nicole Prieur, «*brouille les frontières psychiques, comme si notre voisin entrait dans notre chambre*». A la longue, cela ressemble au supplice du robinet qui goutte. Il existe certes depuis 1969 des normes d'insonorisation, mais elles ne s'appliquent pas aux logements anciens et sont inégalement respectées. L'acquéreur d'un appartement n'a d'ailleurs guère le temps de se faire une idée précise en le visitant. Dans nombre de lieux publics, c'est également la règle du n'importe quoi ; les restaurateurs s'y connaissent dans l'ouverture de salles trop sonores où il est impossible de s'entendre.

LE BRUIT D'AMBIANCE

L'omniprésence du bruit sait toutefois se donner des airs conviviaux. Dans quantité d'établissements, les patrons semblent persuadés - un demi-siècle après la mode du juke-box - que l'ajout d'un fond sonore permanent réchauffera l'ambiance. Le plus souvent, ils se font plaisir eux-mêmes et prennent un air surpris (voire carrément désagréable) lorsqu'un client leur demande de baisser le son. Rien à faire : la musique fait partie de leur offre «*moderne*». Dans les vieilles salles à manger, les couples se regardaient en chiens de faïence, faute de sujets de conversation. Aujourd'hui, la musique est là pour boucher les silences et couvrir la voix de l'autre.

En réaction à ce bruit imposé, les citadins sont de plus en plus nombreux à rechercher les lieux calmes. Voilà quelques années, *le Monde de la musique* avait établi sa liste des «*restaurants sans musique*». Aujourd'hui, à New York, nombre d'établissements indiquent sur leur porte «*free Wi Fi*», mais aussi «*no music*». Certains hôtels se sont regroupés sous le label «**Relais du silence** » ; et le club parisien Silencio est à la mode pour son ambiance feutrée. Ainsi commence à se répandre l'idée selon laquelle la musique s'écoute vraiment, le silence se goûte pleinement, tandis que la «*musak*» (la musique de fond) demeure le plus souvent inutile. De plus, elle coûte cher, car il faut payer la Sacem. Mais le chemin reste long, et cette foutue «*ambiance*» nous poursuit partout, des centres commerciaux aux boutiques parisiennes branchées comme Colette, qui édite même sa compil. Jusque sur la plage, un bar à la mode vous garantira de prendre le soleil en rythme.

LE BRUIT NARCISSIQUE

Loin de cette surenchère festive, le bruit prend parfois une allure plus agressive. Quand ces voitures passent dans la rue, vitres baissées, en diffusant à fond un morceau de rap ou de R'n'B, comme pour proclamer : «*Je suis là, j'existe, allez vous faire foutre !*» ; ou quand ces bruyantes conversations téléphoniques nous infligent leur quotidien dans les transports en commun. Les accélérations intempestives des deux-roues motorisés semblent également conçues pour exprimer une puissance personnelle - en dépit des seuils imposés aux autres véhicules. Un vif sentiment de persécution conduit néanmoins les «*motards en colère*» à manifester, au nom de leurs «*droits*», chaque fois qu'une réglementation prétend réfréner leur ardeur.

LE BRUIT CARNASSIER

Jean-Michel Delacomptée, auteur de nombreux livres historiques, est l'un de ces êtres sensibles au bruit qui passent parfois pour des obsédés. Dans son *Petit éloge des amoureux du silence* (Folio, 2011), il nous explique calmement, avec esprit et humour, comment ce mal omniprésent peut détruire notre

existence. Son attention se fixe particulièrement sur les *«bruits de voisinage»* qui *«séviennent en toute impunité. Ils sont mouvants, sournois, d'une férocité carnassière. Pareils aux piranhas, ils longent en bandes affamées les berges du silence pour y planter leurs dents pointues»*. L'angoisse grandit encore à l'arrivée des beaux jours, quand *«l'un rase son gazon avec sa tondeuse à propulsion arrière, un autre taille sa haie à l'élaqueur télescopique, un autre décape son perron au Kärcher...»*.

Quand chacun passe son temps à rénover, agrandir, planter des clous, écouter de la musique et simplement *«s'exprimer»* au détriment de l'autre, les victimes du bruit peinent à se faire entendre. A la moindre remarque, *«l'agresseur se sent agressé»* ; sans parler de ceux que Delacomptée nomme les *«handicapés de l'empathie»* ; car, pour eux, *«le bruit est un bienfait. Non seulement il ne les dérange pas, mais ils l'aiment»*. La souffrance sonore est d'autant plus mal comprise que le bruit va et vient par intermittence : *«Au contraire des pollutions industrielles, la sienne est fugace. C'est pourquoi lutter contre ce préjudice s'avère difficile.»* Aujourd'hui, pourtant, il pullule jusque dans les vignes où les viticulteurs chassent les oiseaux au moyen de *«canons effaroucheurs»*, dans les stades de football envahis par les vuvuzelas, ou aux abords des habitations dotées de pompes à chaleur. Mais Delacomptée sait aussi entrevoir quelques motifs d'espoir au moment où *«se fabriquent des murs antibruits, des revêtements routiers qui étouffent le roulement des pneus, des sous-couches acoustiques qui isolent les planchers...»*. Pour peu que notre société choisisse de prendre le bruit au sérieux, et d'investir dans des techniques parfois plus coûteuses, mais plus silencieuses !

HARO SUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE !

Le bruit prend ainsi la forme d'une affirmation de l'ego - dans laquelle la Fête de la musique constitue une sorte d'exutoire, comme si chacun, ce soir-là, avait le devoir de se montrer plus bruyant que les autres. Mais ce narcissisme conduit, inversement, toute une partie de la population à s'isoler, en substituant au monde extérieur son environnement sonore personnel. Après le Walkman des années 80, le baladeur MP3 occupe les têtes dans la rue ou dans le métro. On court en forêt ou on transpire au Club Med Gym avec ses écouteurs. Plus de voyage en train ou en avion sans sa tablette, son iPod ou son iPhone. Ainsi se répand l'idée que le monde ressemble à un film dont chacun choisit la bande-son, tandis que la simple réalité demeure plate et ennuyeuse. A Grenoble, durant l'été 2011, la municipalité a organisé une grande fête silencieuse... où chaque participant dansait face aux autres en écoutant sa propre musique, un casque enfoncé sur les oreilles

Cette pression sonore est encore aggravée par quantité de normes et de réglementations. Les départs en train se sont transformés en litanie de messages d'accueil, de sécurité et d'annonces commerciales diffusées sur des enceintes criardes et mal réglées. Les sirènes de police nous rappellent que la France a un côté furieusement latin - loin du civisme appuyé des forces de l'ordre des pays nordiques. Et la multiplication des règles de sécurité n'arrange rien : sur les chantiers, les engins sont désormais tous munis d'un signal de recul qui se répète jusqu'à rendre fou le voisinage.

Conséquence la plus sensible des nouvelles lois : l'interdiction du tabac dans les lieux publics a renvoyé les fumeurs sur le trottoir jusqu'à une heure avancée, au détriment du voisinage. Comme si le combat contre une nuisance en engendrait automatiquement une autre ! Dans les grandes villes, cela tourne au conflit ouvert. D'un côté, les riverains s'exaspèrent, se regroupent en associations, cherchent un soutien dans les mairies qui se contentent de mesures timides, comme les absurdes **«clowns du silence»** déployés dans les quartiers parisiens. De l'autre, les patrons de club, les gens de la nuit et les journaux branchés s'indignent que trop de contraintes *«volent la capitale de sa vie nocturne»*. Ils dénoncent la schizophrénie du bobo, qui adore les quartiers vivants, à condition que ce ne soit pas sous ses fenêtres.

Ces bruits des temps nouveaux ne font que s'ajouter à d'autres nuisances sonores plus massives, considérées comme inévitables dans la société moderne : celles des avions et des aéroports, celles des marteaux-piqueurs, et surtout celles de la circulation. Car les voitures, les poids lourds, les autocars climatisés, les camions frigorifiques entretiennent un ronronnement permanent que nous finissons par ne plus entendre, à moins de nous retrouver plongés dans le vrai silence.

Comme l'explique l'audioprothésiste Eric Bizaguet, *«la sensation du bruit est liée à nos habitudes, au fait de vivre dans un milieu calme ou un milieu bruyant. Si vous avez grandi dans un environnement paisible, le bruit vous semblera anormal. Inversement, dans beaucoup de villes d'Afrique, extrêmement sonores, le silence peut avoir quelque chose d'effrayant»*. La sensibilité diffère également d'une personne à l'autre : *«Une pathologie de l'oreille interne peut rendre plus sensible au bruit. Paradoxalement, les personnes atteintes d'une forme de surdit  se sentent plus agressées par les bruits forts.»* Les choses ne s'arrangent pas, d'ailleurs, avec l'âge. De même qu'on devient souvent presbyte après 40 ans, il existe une forme de presbyacousie, déformation de la perception, qui donne l'impression que les endroits deviennent plus bruyants.

Cette relativité du bruit engendre des conflits typiquement modernes, lorsque les citoyens décident de s'installer à la campagne. Il ne se passe pas un mois sans que ces néoruraux, qui travaillent en ville et dorment au village, ne portent plainte pour empêcher le chant du coq ou le clocher qui sonne inlassablement toutes les heures. Inversement, les autochtones, habitués à cet environnement, regardent avec étonnement les «*rurbains*» qui se plaignent, mais sortent chaque samedi leur débroussailleuse. A Villaz, en Haute-Savoie, deux habitants ont tenté de **faire interdire les cloches des vaches** qui produisaient «*un bruit infernal*» dans le champ voisin. La justice a tranché en faveur de l'agriculteur.

Pressé de rejoindre son petit coin de paradis, l'homme moderne, pourtant, n'hésite pas à semer un bruit d'enfer, particulièrement sur la Côte d'Azur, où tous les riches de la Terre utilisent l'hélicoptère pour se déplacer d'un endroit à l'autre. A Saint-Tropez, ce bruit est devenu tellement insupportable que des associations se sont constituées pour imposer le respect des réglementations ; même aux milliardaires russes, qui n'ont pas trop de peine à payer les amendes !

MESURER ET COMBATTRE

Qu'en est-il exactement de la réglementation ? Selon Julie Nouvion, présidente de Bruitparif, celle-ci n'est malheureusement «*pas très restrictive*» : «*Elle date pour l'essentiel des années 70, et n'a guère évolué depuis la loi-cadre sur le bruit de 1992. En outre, pour mesurer les nuisances, l'administration s'appuie sur des mesures alambiquées, en faisant des moyennes, si bien que la plupart des émissions sonores se trouvent en deçà des seuils légaux*». Les dépassements sont toutefois légion, notamment sur la route. Excès de vitesse et moteurs mal réglés pulvérisent facilement les 80 dB autorisés pour une grosse cylindrée. En théorie, les conducteurs sont passibles de 130 € d'amende et de la confiscation de l'engin. A condition de sensibiliser la police à ces questions.

Pour l'essentiel, les institutions spécialisées en sont toujours à la phase d'évaluation et d'information. Depuis sa création, en 2004, **Bruitparif** a mis en place un système de mesure et d'analyse, notamment près des aéroports. Il existe également, à l'échelle de l'Etat, un Centre d'information sur le bruit. Mais notre époque excelle dans la mise en place de ces missions qui débouchent rarement sur des mesures concrètes. Gagnerons-nous beaucoup à savoir que nous subissons un taux de décibels intolérable ? Bruitparif tente bien d'intervenir à la Techno Parade, à la Gay Pride ou à Paris Plages, «*où l'on essaie de convaincre en jouant sur la réglementation*», ajoute sa présidente. Là encore, il est à craindre que le poids des mots, même agrémenté d'un large sourire vert, ne soit pas d'un grand effet.

A contre-courant de ces recommandations, les forces de l'ordre, aux jeux Olympiques de Londres, avaient prévu d'employer **des canons à bruit pour disperser la foule en cas de problème**. Ces engins conçus aux Etats-Unis sous le nom de *long range acoustic device* émettent un bruit insupportable pouvant atteindre jusqu'à 150 dB. Ils ont déjà servi face aux manifestations altermondialistes et lors d'opérations militaires. Comme quoi les pouvoirs publics connaissent les dangers du bruit. Mais ils profitent de la relative passivité de notre société, prête à accepter cette arme effrayante pour réguler une manifestation sportive !

Les personnes qui souffrent du bruit n'ont, en fait, guère de recours. Leurs plaintes sont rarement relayées, malgré la proclamation du nouveau code de santé publique : «*Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, par sa répétition, ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé.*» On pourrait imaginer une harmonisation des réglementations européennes, prenant pour référence les pays les plus exigeants, comme les Pays-Bas. La Commission reste toutefois prudente ; car beaucoup d'Etats font jouer leur «*sensibilité culturelle*» - autrement dit leurs lobbies d'industriels et de commerçants, réfractaires à ces contraintes. Sur le plan médical, l'évolution est sans doute plus encourageante, si l'on en croit Eric Bizaguet : «*La loi permet au médecin du travail d'imposer des protections spécifiques aux travailleurs les plus exposés. Les boîtes de nuit sont tenues à des seuils ; les Walkman sont autolimités*».

PITIÉ POUR NOS OREILLES

Du côté politique, tout reste à faire. Le décalage est même flagrant entre les mouvements écologistes fixés sur leurs combats emblématiques (nucléaire, énergies renouvelables, OGM, effet de serre...), et des citoyens de plus en plus nombreux à se mobiliser contre certaines nuisances concrètes et quotidiennes. Des associations se constituent contre la pollution lumineuse (face à la tyrannie de l'éclairage public) ou la pollution visuelle (qui consiste, par exemple, à planter n'importe où des forêts d'éoliennes). Le plus vaste de ces combats ne fait que commencer contre cette permanente agression sonore qui nie tout à la fois la musique, le silence et la voix des autres. Car nos oreilles aussi ont besoin de respirer.

- **Article paru dans le numéro 806 de *Marianne* paru le 29 septembre 2012**

Tags : bruit, musique, nuisance, pollution, son, ville

Source :

<http://www.marianne2.fr>